

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE
ANIMATEUR DE LOISIR SPORTIF
Accès par la Validation des Acquis de l'Expérience

Livret 1 : Dossier de recevabilité

A compléter par le candidat

Nom du candidat :

Prénom du candidat :

Cochez l'option choisie :

- Jeux sportifs et jeux d'opposition (JSJO)
- Activités gymniques d'entretien et d'expression (AGEE)
- Activités de randonnée de proximité et d'orientation (ARPO)

Date de réception du dossier **complet auprès de l'organisme habilité** :

Les pièces justificatives jointes à votre demande

Toutes les informations nécessaires au montage d'un dossier de VAE sont détaillées dans le « Guide du Candidat VAE » joint à ce dossier. Ce dossier constitue le livret 1 de la VAE pour l'obtention du CQP ALS. Il vise à vérifier votre recevabilité sur le dispositif. Avant de constituer votre dossier de recevabilité, vous devez vérifier que vous répondez bien aux conditions de la VAE et aux prérequis du CQP ALS (cf. Guide).

Le dossier de recevabilité (livret 1 VAE) se compose des documents complétés suivants :

- Livret 1 (ce document)
- Lettre de motivation détaillant votre projet et votre motivation à passer le CQP ALS (ce document)
- CERFA de demande de VAE – Cliquez dessus pour l'ouvrir sur internet
- Copie recto-verso d'une pièce administrative justifiant de l'identité du candidat¹ en cours de validité².
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'animation des activités physiques et sportives, de moins de 1 an à la date de dépôt du dossier – *Annexe 2*
- Copie de l'attestation de premiers secours ou équivalent³
- Preuves attestant l'expérience du candidat pour un total de 1607 heures (cf. « Guide du candidat VAE » pour comprendre la nature des expériences valorisables et les preuves recevables)

Ces documents doivent être compilés en format pdf dans l'ordre des pièces énoncées ci-dessus. Seuls les dossiers complets seront examinés par l'organisme habilité et l'OC Sport.

Les pièces justificatives non lisibles (copies, scans de mauvaise qualité) ne sont pas recevables et entraîneront le rejet du dossier.

Le dossier doit être renvoyé à l'organisme habilité suivant :

Association Nationale Irène POPARD
accueil@irene-popard.com

¹ Attention c'est le nom de naissance de la pièce d'identité qui apparaîtra sur le certificat.

² Carte nationale d'identité française ou étrangère; Passeport français ou étranger ; Permis de conduire français sécurisé délivré depuis le 16 septembre 2013 suivant le décret du 09 novembre 2011 ; Carte de combattant délivrée par les autorités françaises ; Carte d'identité ou carte de circulation délivrée par les autorités militaires françaises ; Carte de séjour temporaire, carte de résident, certificat de résidence de ressortissant algérien, carte de ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen, conformément à la réglementation des étrangers, ces titres doivent être à jour concernant l'adresse déclarée. Attention ! En 2014, la validité de la carte d'identité est passée de 10 à 15 ans. Vous pouvez consulter les conditions de validité [ici](#)

³ Selon la réglementation en vigueur. Par exemple : certificat de sauveteur-secouriste du travail, brevet de brancardier secouriste, brevet de secouriste de la protection civile, brevet national de secouriste, brevet national de premiers secours, ... Les professions suivantes sont dispensées du certificat PSC1 : médecin, chirurgien-dentiste, pharmacien, vétérinaire, sage-femme, infirmier(e).

